



Ville de  
**Linselles**

Envoyé en préfecture le 30/12/2024

Reçu en préfecture le 30/12/2024

Publié le

ID : 059-215903527-20241230-DELIB\_20241205-DE



Extrait du registre

## des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre,  
le Conseil Municipal de la Commune de Linselles s'est réuni,  
sur la convocation et sous la présidence de Madame le  
Maire, au lieu de ses séances (Mairie, salle d'honneur),

### Séance du 19/12/24

**1°- Conseillers Municipaux en exercice : 27**

**2°- Conseil Municipal convoqué le 13/12/24**

**3°- Présents :**

- Mme Isabelle POLLET, Maire,
- Mme Annie DUPONCHELLE, M. Dominique SINNAEVE, Mme Pascale DHALLUIN, M. Olivier OSTYN, Mme Joséphine BROUTIN, Mme Martine PETIT, M. Tristan DELEHONTE, M. Grégory MITTENAERE *adjoints*,
- M. Antony PIRES, M. Damien BEHIN-CAU, M. Michel SPANNEUT, Mme Elisabeth BOUREL, Mme Fabienne LORENT, *conseillers délégués*,
- Mme Catherine CAPOËN, M. Patrick HELLIN, Mme Catherine PARRUITTE, M. Pascal MARESCAUX, M. Jean-Pierre LELEU, M. Bertrand FLORIN, Mme DERYCKE Véronique, M. VERHELLE Grégory, *conseillers municipaux*,

**4°- Pouvoirs :**

- M. Olivier SURMONT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Catherine CAPOEN, Conseillère Municipale,
- Mme Christelle CORNARD, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme Fabienne LORENT, Conseillère Déléguée,
- Mme Virginie SEYNAVE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Joséphine BROUTIN, Adjointe,
- Mme Amandine VASSEUR, Conseillère Municipale, donne pouvoir à M. Patrick HELLIN, Conseiller Municipal,
- M. Olivier BINTEIN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à M. Michel SPANNEUT, Conseiller Délégué,

**5°- Secrétaire de séance :** Tristan DELEHONTE.

**6°- Absent excusé :** Néant

**7°- Absent non excusé :** Néant

**8°- Membre démissionnaire :** Néant

---

Délibération n°2024-12-05

### DENOMINATION DE LIEU PUBLIC – NOUVEL EQUIPEMENT MUNICIPAL

Rapport de Mme Isabelle POLLET, Maire

**Exposé :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la réalisation d'un nouvel équipement municipal (DOJO) situé sur le complexe sportif Paul Delmotte ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur la dénomination de ce nouvel équipement ;

Considérant que le Judo Club Linsellois fut fondé en 1968 et avait pour premier président Lucien FAILLIE ;

Considérant que le club souhaite rendre hommage à son premier président ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE de dénommer ce lieu :

**Lucien FAILLIE**

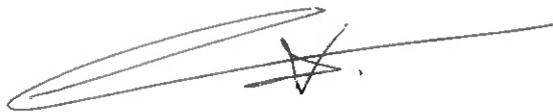
AUTORISE Madame le Maire à signer tout document administratif permettant la mise en œuvre de cette décision.

***Décision :***

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité ( 5 élus M. LELEU, M. FLORIN, Mme DERYCKE, M. VERHELLE et M.MARESCAUX n'ayant pas pris part au vote) dénomme le nouveau Dojo situé au Complexe Delmotte : Lucien FAILLIE.

Transmis en Préfecture le 30 DEC. 2024  
Acte certifié exécutoire à date de ce jour,

**Tristan DELEHONTE**  
Secrétaire de séance,



Pour extrait conforme,

**Isabelle POLLET**  
Madame le Maire,  
Conseillère Métropolitaine,

